L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS MERCREDI MATIN, 14 JUIN 1876. 49me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MERCREDI MATIN, 14 JUIN.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par E. Breaux, à son bureau d'encan, No 129 de la rue de Chartres—meubles, vitrières, etc.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 83 de la rue des Magasins—verrerie.

La Convention de Cincinnati.

C'est aujourd'hui que la Convention nationale du parti dit républicain se réunit à Cincinnati pour désigner les candidats de ce parti à la présidence et à la vice-présidence des Etats-Unis. L'attention est donc concentrée sur ce point de l'Union, et les dépêches de Porkopolis seront attendues avec anxiété par les partisans des divers candidats, avec curiosité et intérêt par tous les citoyens.

La première journée sera employée à la vérification des pouvoirs. L'organisation permanente ne pourra donner une idée exacte des forces respectives des concurrents, car aucun d'eux ne paraissant avoir une majorité absolue, elle ne pourra s'effectuer que par des coalitions, mais ces coalitions fourniront déjà des indices pour le calcul des chances des divers aspirants.

Le programme (*platform*) du parti ne sera sans doute présenté que dans la seconde journée et il pourra donner lieu à quelques débats. On sait que Blaine, Morton et Conkling ont tous trois endossé la politique de Grant, c'est-à-dire la politique de combat à l'égard du Sud. Bristow, qui fait partie de l'administration, n'a pas manifesté d'opposition avouée à cette politique, et nous ne croyons pas qu'il fasse élever des objections à la partie du programme qui aura trait à ce sujet. Il base ses prétentions à la présidence sur la guerre qu'il a faite aux abus. Mais chaque candidat a intérêt à afficher des intentions honnêtes et il est douteux que la lutte soit sérieusement engagée à propos de la rédaction du programme qui donnera lieu tout au plus à quelques escarmouches. Chaque faction réservera ses forces pour la vraie bataille, celle du scrutin.

Si les six délégués du Colorado, territoire qui pense être admis comme Etat avant l'élection présidentielle, sont acceptés comme membres de la Convention, le nombre total des délégués sera de 758, et la majorité absolue sera de 379. Aucun des candidats ne réunira certainement ce chiffre de voix au premier tour de scrutin. Les journaux républicains ont publié des évaluations si contradictoires sur les résultats probables de ce premier tour qu'il est difficile de savoir à quoi s'en tenir.

La mise en lumière des scandaleux tripotages auxquels s'est livré Blaine, aurait dû lui faire perdre toutes ses chances si l'honnêteté était la qualité dominante que les délégués sont disposés à exiger d'un candidat; mais ces délégués étant eux-mêmes des politiciens aussi corrompus que Blaine, ils lui eussent peut-être pardonné à cause de l'habileté et de l'audace dont il a fait preuve dans sa défense. Mais le coup de soleil qui l'a frappé l'a probablement mis hors concours.

Alors même que le rétablissement de Blaine serait assuré, il est clair qu'il ne pourra, après une pareille secousse, apporter dans la campagne l'énergie et l'activité qui étaient ses titres à la confiance du parti. Si les amis de l'ex-président de la Chambre votent encore pour lui, ce sera pour compter leurs voix et pour faire acheter, en raison de leur nombre, l'appui qu'ils reporteront sur un autre candidat.

Bristow ne paraît pas avoir de chances pour la présidence, mais il se peut que la vice-présidence lui soit offerte sur une liste de combinaison, à laquelle son nom donnerait une couleur réformatrice.

Morton qui est le plus fort candidat après Blaine, sera probablement écarté à cause de ses vues extrêmes et de son caractère peu conciliant. Les délégués radicaux du Sud qui constituent sa principale force, car au Nord il n'a que l'Indiana, l'abandonneront promptement.

Conkling, pour lequel on compte 76 voix, sera renforcé par les voix données d'abord à Hartranft, et si Blaine et Morton sont retirés, la lutte s'engagera entre Conkling et Hayes, de l'Ohio, auquel se rallieront une grande partie des voix de Blaine. En même temps, Washburne entrera en lice et il aura sans doute l'appui de Morton. De nombreuses combinaisons se formeront et se déferont avant qu'on arrive à un résultat définitif. Un candidat, inconnu aujourd'hui, surgira peut-être subitement pour disputer la palme aux combattants.

On a tout dernièrement émis l'idée que le nom de Grant pourrait bien à un moment donné être proposé comme le seul propre à rallier toutes les forces du parti. Cela est douteux, mais avec l'homme de la Maison Blanche, il faut s'attendre à tout.

Il est certain que Grant peut contrôler les votes de presque tous les délégués du Sud et ceux d'un grand nombre de délégués du Nord, pris dans le personnel de l'administration fédérale. Il se ferait assurément illusion sur ses chances dans le pays, mais il pourrait réussir à les faire partager à la majorité de la convention en faisant valoir qu'il aura l'armée pour influencer et au besoin contrôler les élections au Sud et les financiers et les *rings* pour exercer une action puissante sur les votes de certains Etats au Nord.

Nous souhaitons, pour notre part, que Grant soit le candidat du parti républicain, ou qu'à son défaut ce soit Morton ou Conkling.

La république américaine nous paraît être arrivée à une crise décisive et il nous semble que si la lutte s'engage carrément avec un candidat qui représente fidèlement la politique du pouvoir pendant les huit dernières années, la défaite est impossible pour ceux qui désirent restaurer le gouvernement constitutionnel et l'honnêteté dans l'administration.

Le parti républicain n'a plus de raison d'être et son maintien au pouvoir, même avec des hommes nouveaux et personnellement honnêtes ne pourra tirer la république du gâchis politique, financier et économique dans lequel elle se débat. Il faut pour en sortir, une administration nouvelle qui puisse balayer les écuries de Grant, faire table rase des abus, ramener en politique le gouvernement à l'observation des grands principes constitutionnels, et jeter les bases d'un système de finances et de tarif qui délivre le pays des entraves qui paralysent toutes les sources de production et d'échange.

La démocratie nationale n'ayant sa convention que le 27 juin à St. Louis, aura l'avantage de connaître le programme et les choix de ses adversaires politiques. Si elle est à la hauteur de ce qu'exigent les circonstances, elle offrira au pays un programme et des candidats qui créeront sensation et qui rallieront les masses dans un élan enthousiaste sous la bannière de la réforme.

Malgré tout ce qu'on a dit des dissensions dans les rangs des démocrates, nous espérons qu'un souffle élevé de patriotisme inspirera les délibérations de la Convention de St. Louis et que le programme et les noms qu'elle présentera au peuple américain signifieront infailliblement victoire.

—La Société de crémation l'*Urne*, de Dresde, invite toutes les sociétés européennes de l'espèce à envoyer des délégués au congrès qu'elle tiendra les 6 et 7 juin prochain. Il y aura une séance publique et une autre à huis clos. *On fera des expériences.*

Il paraît que c'est en Hollande que l'idée de la crémation a le plus de partisans. Une société, ayant son siége à La Haye, compterait 1,300 membres. En Allemagne, on trouve déjà plusieurs sociétés semblables.

UNE LIGNE DE STEAMERS PROJETÉE AVEC LA GUYANE FRANÇAISE. — Nous recevons une note relative à un projet de service à vapeur par une ligne française entre le Hâvre et Rio de Janeiro avec escale à la Nouvelle-Orléans et à Cayenne, Guyane française.

Comme nous n'avons rien vu d'un pareil projet dans les journaux du Hâvre, nous attendrons une information d'un caractère officiel avant d'en dire plus.

Louisiane.

Nous lisons dans le *Courrier des Opelousas*.

Nous avons aujourd'hui, deux clubs démocratiques en notre ville. Le fait est que la flamme démocratique et patriotique est intense et répandue dans toute la paroisse. Depuis quelque huit jours, quatre clubs démocratiques ont été organisés dans la paroisse, et on nous assure qu'il y en a beaucoup d'autres qui se formeront bientôt.

Samedi dernier, un de ces clubs a été organisé à la Salle Vilaseca, en notre ville, et 78 signatures ont été obtenues sur le champ, et aujourd'hui il compte plus de cent vingt membres, comme on pourra le voir en se référant à la liste des noms que l'on trouvera dans notre partie anglaise, comme aussi les résolutions.

L'organisation de ce beau club s'est fait remarquer par l'harmonie et l'unité de sentiments parmi les participants, qui semblaient n'avoir qu'une idée fixe et déterminée: le triomphe du parti, sans égard aux candidats qui se proposent de soumettre leurs noms à la Convention, ni à ceux qui, par la suite, pourront se présenter. Le triomphe du parti et de ses principes reconnus, voilà le but que se propose notre Club.

Après l'organisation de ce club, MM. C. C. Swayzé, M. R. Wilson, Laurent Dupré et E. T. Lewis ayant été successivement appelés, ont prononcé des paroles invoquant nos frères démocrates à s'unir en phalanges serrées en vue de l'élection de novembre prochain.

CALCULS PRÉMATURÉS.—La *Tribune* de Chicago prédit comme suit le vote électoral de chaque Etat à la prochaine élection présidentielle:

Etats Républicains.	Votes.	Etats Démocrates.	Votes.
Caroline du Sud	7	Alabama	10
Colorado	3	Arkansas	6
Illinois	21	Californie	6
Iowa	11	Caroline du Nord	10
Kansas	5	Connecticut	6
Maine	7	Delaware	3
Massachusetts	13	Floride	4
Michigan	11	Georgie	11
Minnesota	5	Kentucky	12
Nebraska	3	Louisiane	8
New Hampshire	5	Maryland	8
Ohio	22	Mississippi	8
Pennsylvanie	29	Missouri	15
Rhode Island	4	Nevada	3
Vermont	5	Oregon	3
Wisconsin	10	Ouest-Virginie	5
		Tennessee	12
Total	160	Texas	8
		Virginie	11
		Total	1[illegible]9

Etats douteux.

New Jersey	9	New York	35
Indiana	15		
		Total	50

Nombre total de votes électoraux ... 369
Nombre nécessaire pour faire un choix ... 185

Le même journal dit que les républicains ne peuvent compter sur aucun des Etats classés dans la liste démocratique s'ils ont Conkling, Morton ou Blaine pour candidat.

LA STATUE DE LA LIBERTÉ.—La *Tribune* de New York, parle en termes sympathiques du projet pour l'érection d'une statue-phare de la Liberté:

Le projet qui a été formé en France l'an dernier d'offrir au peuple américain une statue colossale de la Liberté, projet qui a paru, au premier abord, trop fantaisiste presque et trop poétique pour être jamais réalisé, ce projet est à l'heure qu'il est déjà un fait certain. Il est sans aucun précédent historique. Jamais jusqu'ici une nation n'a imaginé d'élever un monument sur le territoire d'une autre pour la féliciter de sa puissance et de sa stabilité.

La tablette et l'inscription les plus simples, placées pour satisfaire à cette intention, seraient déjà un précieux témoignage; mais l'offre prendra la forme de la statue colossale la plus grande que le monde ait vue depuis que Charès de Lydie a planté son fameux Apollon à l'entrée du port de Rhodes. Même si cette statue n'était pas destinée à avoir, comme phare, une puissance suffisante pour illuminer notre baie pendant la nuit, comme le voudraient les auteurs du projet, de jour en tout cas elle regardera l'Océan à travers les Narrows pour être la première à souhaiter la bienvenue à ceux qui arrivent, et la dernière à donner un souhait d'adieu à ceux qui s'éloignent....

Ce qui reste maintenant à faire pour les citoyens de notre République, c'est d'élever un appui durable sur lequel la Liberté trouve où poser son pied quand elle arrivera ici, après son voyage à travers l'Océan. C'est New-York qui devra prendre l'initiative de cette œuvre, puisque la statue, bien qu'offerte au peuple américain tout entier, doit devenir une parure d'un caractère noble et grandiose pour son vaste port. Il n'est guère probable que toute la somme nécessaire puisse être réunie avant que les luttes d'intérêts contradictoires de la présente saison aient pris fin; mais il n'en faut pas moins dès à présent inaugurer l'entreprise qui doit servir de réponse à celle des Français. Nos frères de France ont le droit, en effet, de s'attendre à une réponse prompte et cordiale.

A leurs yeux le colosse semblera suspendu entre le ciel et la terre, entre le projet et la réalisation, jusqu'à ce qu'il se soit produit un mouvement ici pour la pose de son piédestal. Ce que nous ferons à cet égard aura pour effet de seconder et de stimuler ce qu'on fera en France, et hâtera l'arrivée des souscriptions qu'il faut encore pour parfaire la somme nécessaire; les souscriptions les plus faibles seront les bienvenues, dit la commission exécutive de Paris; que le nombre des souscripteurs soit un témoignage des sentiments de la France. Ici aussi, donc, que la réunion des souscriptions pour le piédestal soit confiée à des mains connues et honorables et que chacun soit invité à contribuer à l'œuvre selon ses moyens.

—Le 21 mai a eu lieu, à l'audience des criées du tribunal civil de la Seine, la vente sur licitation de l'hôtel Pontalba, situé rue du Faubourg-Saint-Honoré, 41, dont le jardin s'étend jusqu'à l'avenue Gabriel, aux Champs-Elysées.

Cette demeure princière fait partie de la succession de Mme Almonaster y Honas, de la Nouvelle-Orléans, épouse séparée de corps et de bien de M. Délfau, baron de Pontalba.

Leur mort, survenue en 1874 et 1875, a laissé pour héritiers le baron de Pontalba, ainsi qu'un fils et un neveu, tous les deux mineurs.

Cet hôtel a été construit par M. de Pontalba sur le terrain occupé par l'ancien hôtel de Poyanne, que le défunt avait acheté en 1836, moyennant 600,000 francs, de Mme de Mertefontaine, épouse du marquis de Boisgelin, pair de France. Elle le tenait de M. Lepelletier de Mortefontaine, qui avait épousé Mme Lepelletier de Saint-Fargeau.

Un seul acquéreur s'est présenté: Me Boutin, avoué près le tribunal civil, à qui la propriété a été adjugée au prix de 4 millions 50 francs.

L'adjudicataire est M. le baron de Rothschild.

DRAME TOUCHANT.— Deux petites filles âgées respectivement de onze et de quatorze ans, Annie Moffatt et Jennie Hamilton, viennent de tenter de se donner la mort dans des circonstances bien émouvantes. Elles habitent toutes deux la ville de Rockland (New-Jersey) et la première d'entre elles est la fille d'un nommé George Moffatt qui depuis de longues années était à la tête d'une bande de voleurs des plus redoutés dans le comté de Sullivan et dans les comtés avoisinants.

L'automne dernier, Moffat fut arrêté avec ses deux fils, une de ses filles, une nommée Martha Brown, la veuve d'un individu pendu il y a un an, et quelques autres coquins de la même espèce; et il y a quelques semaines il fut condamné pour vol, à Monticello, avec plusieurs de ses complices, principalement sur la déposition de la petite Annie.

Mme Moffatt, la femme du condamné, qui avait su rester une honnête femme malgré les infamies de son mari, ne tarda pas à succomber à la douleur qu'elle éprouvait de son déshonneur.

Elle mourut, laissant sa fille Annie absolument sans soutien. Alors celle-ci, en se voyant seule sur la terre, se sentit succomber elle aussi sous le poids du déshonneur de sa famille. Elle résolut de mettre fin à ses jours pour aller, comme elle le disait, retrouver sa mère dans le ciel. Elle fit part de son projet à son amie, Jennie Hamilton, qui déclara ne pouvoir vivre sans elle et vouloir se tuer avec elle.

Elles s'empoisonnèrent et on les a trouvées sur le point d'expirer. On a pu cependant les rappeler à la vie et on espère pouvoir faire disparaître complètement les traces du poison qu'elles ont absorbé.

(*Messager franco-américain.*)

VINS SEIGNOURET.—MM. Bercier et DeSmet, rue Vieille-Levée No 43, rappellent à leurs amis qu'ils sont les seuls agents en cette ville pour la vente des vins de MM. Seignouret frères, de Bordeaux. On verra dans une annonce publiée aujourd'hui comment chaque barrique ou caisse de ces vins doit être marquée pour qu'il n'y ait pas fraude. MM. Bercier et DeSmet ont à vendre du château Dillon, Margaux, Blanquefort, côtes de Fronsac, etc.

Comité Congressionnel d'enquête.

Séance de mardi, 13 Juin 1876.

La séance est ouverte à 10 heures et demie.

Le président annonce au comité que MM. Reilly et Darrall sont à la Douane, où ils examinent les mandats et autres documents.

Le secrétaire appelle les témoins.

JOHN WEBER.

J'habite la Nlle-Orléans. J'ai signé un papier à la Douane.

En 1869, le gouverneur Warmoth et le génl. Sypher m'envoyèrent chercher et me demandèrent de me porter candidat au poste de représentant du neuvième ward; je m'y refusai en ajoutant, toutefois, que je désirerais avoir un emploi entre ma profession de maître d'école; le génl. Sypher me dit qu'il pouvait arranger la chose. Trois ou quatre mois plus tard, en février ou en mars 1870, je fus appelé à la Douane. On me pria, dans la chambre de M. Herwig, de signer certains papiers; j'ignore ce que c'était, mais je signai, néanmoins, pensant qu'il s'agissait des fonds destinés à faire face aux dépenses de la campagne électorale.

Je reçus cent et quelques piastres. C'était à l'époque de l'élection des nouveaux administrateurs de la ville, Mr B. F. Flanders était candidat à la place de maire. Je ne rendis aucun service au gouvernement, mais il se peut que j'aie aidé les candidats. Je crois qu'il y avait de l'imprimé sur le papier.

Le témoin répond à Mr Conger.—Le montant me fut remis en billets de banques par le Mr Herwig, qui est employé à la Douane. Si j'avais su que c'était de l'argent du gouvernement je ne l'aurais pas accepté. J'étais trop simple à l'époque pour comprendre l'opération. Je ne savais rien des vices et des vertus de la vie publique. Je crois avoir reçu $170. Je ne me souviens pas d'avoir signé un rôle. Quand j'arrivais à la Douane, des personnes m'emmenèrent à la chambre de Mr Herwig, qui me donna la somme. Je crois avoir écrit à Mr Casey un billet dans lequel je lui disais que j'avais perdu une grande partie de mon temps et pensais mériter une compensation—de l'argent ou un emploi.

Je n'ai jamais été employé à la Douane, je n'ai jamais vu mon nom sur un rôle de paie.

PHILIPPE NEFF.

Je suis charpentier, je travaille à la Douane depuis 1865; j'y fais toute espèce de réparations et des meubles, j'ai fait une armoire pour Mr P. F. Herwig; il faudrait de quatre à cinq jours pour en faire une semblable et elle vaudrait de dix à douze piastres. J'ai fait un petit meuble pour Mr Casey. Après ma besogne à la Douane et lorsque j'en avais le temps, je faisais quelques petits travaux pour Mr Herwig, mais je ne recevais rien d'extra. Le bois dont je me servais n'appartenait pas à la Douane.

FRANK OTTENDOFFER.

Je suis capitaine et pilote de bateau. Mon nom était inscrit sur le "post roll" de la Douane, en 1872, pendant l'élection, et je touchais $90 par mois. Je me rendis auprès de MM. Herwig et Casey, qui me dirent que si je travaillais pour le parti ils me paieraient.

Je signai trois rôles de paie en blanc et un papier sur lequel il y avait de l'imprimé. Je crus recevoir de l'argent du gouvernement car j'étais payé à la Douane. Je n'avais rendu au gouvernement aucun service quelconque. J'ai vu Mr Herwig, et lui ai dit que je ne voulais point comparaître devant le comité; "que faut-il que je fasse?" m'a-t-il répondu; il a ajouté qu'il me prêterait $10; je ne lui ai fait observer que ce n'était pas assez et m'a donné un chèque de $24 sur la banque Hibernia. Mon but, que j'ai communiqué à Mr Herwig, était de m'en aller. C'est le 7 juin que j'ai vu Mr Herwig.

A ma première visite à la Douane, le marshal Packard, Mr Herwig et Mr Casey se trouvaient dans la chambre; je leur demandai de m'inscrire et d'inscrire cinq de mes hommes sur le rôle; ils s'y refusèrent tout d'abord, mais ils consentirent à la fin à en inscrire trois. Il fut entendu que nous travaillerions pour le parti républicain. Je crois que mes trois hommes restèrent à la Douane en qualité de travailleurs. Je fus payé non par chèque mais en monnaie courante.

Mr Herwig me demanda $25 pour le *National Republican*: je lui promis un chèque sur mon salaire du mois.

La dernière fois que je fus employé, j'étais capitaine du "Fleta"; c'est en mars dernier. J'ai parlé avec des personnes du dehors de ma comparution avec Mr Herwig. Le jour que Mr Herwig me remit les $25, je n'étais pas allé le voir pour l'obliger à me donner cet argent. Je le prévins que si je donnais un témoignage devant le comité je dirais la vérité. Je lui offris une garantie pour les $25, il la refusa.

J'étais président d'une société appelée "The Knights of Syria"—les Chevaliers de Syrie—à l'époque où je fis inscrire quelques hommes sur les rôles.

MM. Reilly et Darrall, de retour de la Douane, prennent leurs siéges. Mr Reilly dit: "Nous nous sommes rendus à la Douane, ce matin, Mr Darrall et moi. Nous n'y avons pas vu le collecteur, mais son député, Mr Herwig. Nous lui avons parlé des renseignements que nous désirons avoir et lui avons demandé les duplicata des certificats représentant les paiements effectués de 1870 à 1874. Il nous a répondu qu'il avait envoyé au comité tous les certificats qu'il avait. Nous lui avons fait observer que ce n'étaient pas ceux dont nous avions besoin; il nous a répondu qu'il ignorait où étaient les papiers que nous lui demandons, qu'il ne conservait pas les rôles provisoires, qu'il y avait eu beaucoup de changements dans l'édifice et qu'on ne pouvait pas retrouver les documents. Je lui dis que j'avais vu les certificats à Washington et croyais que les règlements exigeaient des duplicata.

Je l'ai prié de nous donner un tableau des sommes provenant de saisies et de nous renseigner sur l'usage qu'on a fait du produit des ventes; de nous éclairer sur le montant déboursé dans le département des constructions et sur le chiffre des paiements de chaque année depuis le 4 mars 1869; de nous transmettre les rôles de paie du département des constructions en 1873, 1874 et 1875. Il nous a promis tout ce que nous lui avons demandé.

Mr Gibson dit qu'il a demandé à Mr Aikman, par écrit, le nombre de personnes employées, etc., mais qu'il n'a pas reçu de réponse.)

L'interrogatoire est repris.

W. B. HENDERSON.

Vers la fin de 1869, j'étais commis de la maison Jackson & Anderson; en 1870, j'étais associé de la maison Jackson, Kilpatrick et Henderson.

En 1868, la maison Jackson et Anderson faisait le commerce de sel; j'étais teneur de livres et caissier. Le 14 décembre 1870, la cargaison du "Pericles" fut déclarée à la Douane. En tirant l'argent, je signalai une erreur, une différence de 6 cents par cent livres, 507 tonneaux et demi à 12 cents le sac. J'écrivis à M. Boutwell à ce sujet, mais ne reçus pas de réponse à ma première lettre. Nous annonçâmes au secrétaire du Trésor, par voie télégraphique, que l'erreur avait été rectifiée et qu'on acquitterait les droits. Je vis en même temps M. Kinsella et fis savoir au Secrétaire, par télégraphe, que M. Kinsella avait institué une enquête.

Nous fûmes, Mr. David Jackson et moi, auprès de Mr. Casey, qui nous dit ne rien savoir de cette affaire. Le juge Durell m'envoya chercher et je la lui expliquai. Le juge Durell était parrain de la femme de Mr. W. H. Anderson; il me pria de ne pas mentionner l'affaire.

Mr. Kinsella me manda auprès de lui et nous examinâmes ensemble les entrées du livre de caisse. On avait tiré $2,500 pour "C. W. I."

CONTRE-EXAMEN.—Lorsque le "Pericles" est arrivé, au mois de décembre 1870, avec 500 tonneaux de sel, le témoin en faisant l'entrée de la cargaison dans les livres de messieurs Jackson et Anderson, a découvert qu'il y avait quelque irrégularité. Il en a fait la remarque à Mr. David Jackson, qui lui a dit qu'il arrangerait la chose.

En réponse à une question de Mr. Conger, membre républicain du comité, le témoin dit, qu'à sa connaissance, il n'y a pas plus de six à huit négociants de la Nouvelle-Orléans qui ont des relations sociales avec les officiers de la Douane.

Mr Conger.—Savez-vous la raison?

Le témoin, en souriant.—Je suppose parce que les négociants sont généralement des démocrates et qu'ils ne se soucient pas de s'associer aux gens de la Douane, qui sont tous des républicains.

JAMES C. WORREN,

demeure à la Nouvelle-Orléans depuis 1866.—A la fin du mois d'octobre 1874 il a été appelé à Baton Rouge par T. T. Allain, candidat pour la place de Sénateur d'Etat, qui lui a remis une commission de député marshal.

Cette commission de député marshal était signée par S. B. Packard, le marshal. Le témoin est arrivé à Baton Rouge à peu près douze jours avant l'élection, et c'est à peu près huit jours après qu'il a reçu cette commission. T. T. Allain lui a donné $75 et il était convenu qu'il devait *travailler* pour assurer son élection.

Réponse à Mr New, membre démocrate du comité. Allain croyait avoir besoin d'être soutenu, parce qu'il y avait deux factions dans le parti républicain. Il n'a pas accompagné Allain, cependant, dans ses tournées électorales.

L'élection s'est passée tranquillement, sans désordre d'aucune sorte.

Worren avait plusieurs compagnons qui remplissaient comme lui les fonctions de député-marshal. Ceux-ci accompagnaient Allain quand il sortait.

Deux ou trois jours après l'élection, le témoin est revenu à la Nouvelle-Orléans. Il a reçu alors une lettre du marshal lui demandant de rendre sa commission. Worren n'a pas rendu cette commission parce qu'il l'avait égarée. La lettre de Mr Packard était très courte; il ne se souvient pas du texte, mais il croit se rappeler qu'il s'agissait simplement de la restitution de la commission.

Il n'est pas probable qu'il retrouverait cette lettre s'il la cherchait.

CONTRE-EXAMEN.

Mr Conger—Saviez-vous qu'il existait une loi qui permet au marshal des Etats-Unis, à l'époque des élections, lorsqu'on s'attend à des troubles, de nommer des députés marshal spéciaux, à la requête de plusieurs citoyens de l'endroit, dont la commission doit expirer immédiatement après l'élection, et qui ne reçoivent pas de paie?

Le témoin—J'avais connaissance de cette loi. Je sais que dans une ville où la population ne dépasse pas vingt mille âmes, il n'est pas permis au gouvernement de payer des députés-marshal.

Mr Gibson.—Etiez-vous un citoyen de la paroisse Est-Baton Rouge en 1874.

Le témoin—Non, monsieur, j'étais enregistré à la Nouvelle-Orléans.

Mr Conger—Ne saviez-vous pas que la loi permet au marshall des Etats-Unis de nommer des députés pour l'Etat en général à l'époque des élections?

Le témoin—Oui, monsieur.

Mr Gibson—Depuis quand avez-vous connaissance de cette loi?

Le témoin—Depuis que j'ai l'âge de six ans.

Mr Gibson—C'est un peu tôt, car la loi, si je ne me trompe est de date assez récente.

M. New.—Si je vous comprends bien, vous dites que vous aviez une commission de député général?

Le témoin.—Je ne puis pas me rappeler les termes exacts de cette commission. Je ne saurais dire positivement si j'étais député général ou député spécial.

GEORGE CRONAN

Demeure à la Nouvelle-Orléans. Il n'a pas eu directement de contrat avec le gouvernement des Etats-Unis. C'est son neveu, Dennis Cronan, qui a obtenu ce contrat, mais le témoin était intéressé indirectement. Le contrat a été fait avec M. Morse, du département de la Trésorerie, représentant le gouvernement.

Il s'agissait de fournir tout le fer qui était nécessaire pour certains travaux de construction. Le montant stipulé était de $50,000. Il a été payé, sauf une déduction de $1560.

Le témoin explique comment cette déduction a été faite. Il s'agissait de soulever des pièces de fer très lourdes du trottoir où elles étaient déposées jusqu'au toit de l'édifice. Mr Morse a proposé de faire exécuter ce travail aux frais du gouvernement et le témoin a consenti. Mr Cronan évalue ce travail à $400 ou $500 au plus.

Lorsque la déduction de $1,560 a été faite messieurs Dennis et George Cronan se sont plaint, mais Mr Morse leur a dit que s'ils persistaient dans leur réclamation, ils seraient les perdants. Ils ont accepté finalement le règlement, étant pressés de se tirer d'affaire.

Mr Reilly, membre démocrate du comité, demande au témoin s'il n'a pas payé une somme d'argent à certains officiers de la Douane pour obtenir ce contrat. Il répond que non. Il a acheté du fer une fois à Mr J. Sypher, assistant surintendant, pour un petit montant, $250. Il a payé comptant. Sypher ne lui a pas donné de reçu et lui a dit que tout était bien. Il a cru Sypher sur parole, pensant que c'était un *gentleman*.

Mr. George Cronan ajoute qu'il a été abordé dans la rue par un certain McCullough, qui lui a offert d'user de son influence pour le faire obtenir le contrat, s'il voulait lui payer un courtage.—Le témoin a refusé, parce qu'il n'avait pas de confiance en McCullough; mais comme celui-ci l'importunait il lui a prêté $20.

JOHN L. GUBERNATOR.

A eu un contrat avec le gouvernement, c'est à dire avec Mr Casey, le collecteur du port, pour le charroi des marchandises et de tous les objets qui vont à la Douane. Il a eu ce contrat pendant deux ans, et quoiqu'il était convenu qu'il serait payé selon le tarif de la Chambre de commerce, il n'en a pas été précisément ainsi.

Le témoin ne s'en est pas plaint du reste, car c'était une grande faveur qu'on lui faisait en lui accordant ce contrat.

C'est par l'intermédiaire d'un Mr Champlin qu'il l'a obtenu et il n'a pas donné un cent à celui-ci pour ses bons offices.

Les camions du témoin n'étaient pas les seuls employés. Il y avait aussi les waggons de la compagnie de transfert dont Mr C. T. Bordeau est l'agent; mais ces waggons passaient pour être au témoin, car il n'y avait pas de contrat avec la compagnie de transfert. Mr Gubernator ne saurait expliquer quel était l'objet de ces cachoteries.

D'autres camions étaient employés aussi qui n'étaient pas ceux du témoin et qui passaient pour être à lui.

Mr Reilly, membre démocrate du comité, demande si le témoin avait le monopole en ce qui regarde le charroi de toutes les marchandises allant à la Douane par ordre général. Celui-ci répond dans l'affirmative.

Mr Reilly désire savoir également si les négociants ne se sont pas plaints de ce monopole établi quant au charroi de leurs propres marchandises. Le témoin répond qu'il n'y a jamais eu de plaintes de sa connaissance de la part des négociants, mais que les *drayeurs* particuliers se sont plaints fréquemment.

Après l'examen de ce dernier témoin Mr. Sheldon, avocat ainsi que Mr. Whittaker, des fonctionnaires fédéraux qui ont été accusés, se lève et demande que le président du comité fasse citer à peu près quarante témoins, tant en son nom qu'en celui de Mr. Whittaker, pour la défense.

Le comité entre alors en séance exécutive pour délibérer sur cette demande, et s'ajourne une heure après au lendemain à neuf heures du matin.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Corps trouvé dans le fleuve.

Le coroner de la paroisse Plaquemines fait savoir qu'il a fait enterrer après enquête le corps d'un homme trouvé dans le fleuve devant l'habitation Sarat, à environ 24 milles au-dessous de la ville.

Cet homme avait 5 pieds 6 pouces et était corpulent. Il avait des cheveux et des favoris bruns. Il portait une chemise à raies avec un morceau de flanelle rouge dans le dos et un pantalon en jeans du Kentucky. Ses souliers étaient de bonne qualité. On a trouvé dans sa poche $2 55, une pipe de terre et un couteau de poche, mais rien n'indiquait son nom ou sa profession.

Mort subite.

Lundi, vers deux heures et demie après midi, une dame Butler est morte subitement à sa résidence, rue Dauphine No 375.

Dégâts pour peu de chose.

Des voleurs ont brisé dans la nuit de lundi, la glace de la devanture du magasin de MM. Hoyle et Engelsheim, rue Peters No 4, au coin de la rue du Canal, et ont volé un fusil à deux coups valant $35. Cela coûtera $150 pour remplacer la glace.

Incendie.

Lundi, vers dix heures du soir, un incendie a éclaté dans une écurie appartenant à E. Sullivan, rue Harmonie, entre Prytanée et Colisée. L'écurie a été détruite avec un wagon, des harnais, et un lot de fourrage valant $150. Le feu a ensuite détruit l'écurie de M. A. Hoffman derrière sa résidence, rue Harmonie; la perte est évaluée à $300. La résidence et les dépendances étaient assurées à la compagnie du Sun pour $14 000. Le feu a été éteint avec la machine Babcock, commandée par le capitaine Grandjean. On a lieu de croire que l'incendie a été l'œuvre de la malveillance.

Séance du Conseil Municipal.

Le Conseil se réunit à midi sous la présidence du maire Leeds. Tous les administrateurs sont présents.

Le maire renvoie sans son approbation la résolution autorisant la compagnie du chemin de fer New Orleans City à se servir de locomotives rue du Canal. Le maire explique, dans son message, que comme ces locomotives pourraient être dangereuses pour les passants et pour les véhicules, il pense que le Conseil devrait accorder la permission à la compagnie, à la condition d'avoir le droit de révoquer cette permission selon son bon plaisir.

La résolution est amendée à cet effet et elle est finalement adoptée.

Mr Burke, administrateur du département des améliorations, annonce qu'il a accepté la proposition de John Roy de construire le pont du bayou pour $615.

Une résolution présentée par M. Pilsbury, administrateur du département des finances, portant que d'après la décision récente du juge Billings, de la Cour de District des Etats-Unis, relative aux bons des quais, il est douteux que les détenteurs de ces bons aient droit à autre chose qu'au surplus du revenu des quais; il est nécessaire de réduire de cinquante pour cent le droit de quayage requis de bateaux à vapeur et des navires.

La résolution est référée au comité général des administrateurs.

Une lettre écrite à Mr James F. Casey, collecteur du port de la Nlle-Orléans, par Mr Charles F. Conant, assistant secrétaire du Trésor, est soumise au Conseil. Mr Casey reçoit l'ordre, en vertu de cette lettre, de placer le steamer John A. Dix à la disposition du Conseil pour faire des sondages dans le lac Pontchartrain.

Un mémoire de messieurs Caleb G. Forsey et Albert G. Blanchard, ingénieurs civils, demandant qu'une nouvelle levée soit construite en face de Carrollton, est référé au comité général des administrateurs. Après quelques débats peu importants le Conseil s'ajourne.

TEMPÉRATURE.—13 Juin 1876.

l'hermomètre de C. DUHAMEL, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 du matin	74	23
Midi	84	29
3 P. M.	88	31
6 P. M.	85	29

UN MINISTRE DE PHARAON.— Un singulier procès va prochainement être soumis à la police correctionnelle de Paris, dit l'*Evénement*:

Il y a deux ans environ mourait à Paris un riche étranger, don Miguel de Cerdas. Il était venu du Pérou avec son frère. Aussitôt après le décès de don Miguel, le frère nommé don Agustino, s'adressa à un embaumeur de la rue Saint-Ferdinand, M. Carpentier, le priant d'embaumer le défunt.

On convint d'un prix de 1,500 fr., et M. Carpentier fit, muni des autorisations nécessaires, transporter le mort chez lui pour procéder à l'opération.

Juste le jour où elle s'accomplissait, don Agustino reçut de son pays une dépêche nécessitant son départ immédiat. Il fut si bouleversé par la nouvelle que lui apportait cette dépêche, qu'il s'embarqua sans plus s'occuper de son frère, et se disant qu'après tout M. Carpentier le ferait certainement inhumer, puis qu'on réglerait à son retour.

Près de deux ans se passèrent. Il y a quinze jours, don Agustino, de retour à Paris, se présentait chez M. Carpentier, et, après lui avoir fait, toutes sortes d'excuses, le priait de lui donner sa note, en lui indiquant l'endroit de la sépulture de don Miguel.

M. Carpentier parut prodigieusement embarrassé, se troubla, balbutia, et finit par avouer que, désespérant de ne jamais revoir don Agustino, il avait vendu le cadavre embaumé pour payer son terme.

"Comment, vendu!" s'écria don Agustino indigné et stupéfait. Mais le corps de mon frère n'avait de valeur que pour moi!"

"Je vais vous dire, gémit l'embaumeur terrifié....Je l'ai entouré de bandelettes pour lui donner l'air égyptien, et je l'ai vendu comme étant la momie d'un ministre de Sésostris... Aussi pourquoi m'avez-vous laissé sans nouvelles de vous?

Don Agustino, étranglant de colère, commença par administrer à l'embaumeur une volée péruvienne, puis il lui demanda le nom de l'acquéreur du soi-disant ministre égyptien.

"Je ne sais pas! balbutia M. Carpentier....C'est un Anglais!...."

Voilà tout ce qu'il a pu dire, les choses en sont là.

Plainte est portée par don Agustino contre M. Carpentier. L'affaire jugée, le Péruvien se mettra à la recherche de la momie fraternelle.

"LA LIGNE DE LA MOBILE."

Composée des bateaux en fer de Morgan, roues sur le côté, du chemin de fer Louisiane et Texas, de Morgan, du chemin de fer Nouvelle-Orléans et Mobile, du chemin de fer Mobile et Montgomery, et du chemin de fer Alabama, Atlanta et West-Point, et celui dit South & North Alabama, est la GRANDE COMBINAISON établissant une route, sans interruption, entre Matamoros, Galveston, la Nouvelle-Orléans, Washington, Baltimore, Philadelphie, New York et Boston, route qui est parcourue dans l'espace de soixante heures et onze minutes, entre la Nouvelle-Orléans et New York, et qui prend la malle Express des Etats-Unis (Great Southern Express). Pour obtenir des billets et des chars-dortoirs, s'adresser au contrôle du "Mobile Line" à l'angle des rues Camp et Commune, et pour avoir d'autres informations précises, à Norman C. Jones, agent-général, à son bureau au dessous de l'Hôtel St. Charles.

Décédée, hier à six heures de l'après-midi, à l'âge de soixante-six ans, dame veuve JEAN BAPTISTE GUIBET, née Marie Célestine Joblet, native de Rochefort, département de la Charente Inférieure, France. Ses amis et connaissances ainsi que ceux des familles Guibet et Lambert sont respectueusement priés d'assister aux funérailles qui auront lieu cette après midi à 4 heures et demie précises. Le convoi partira de sa dernière demeure, No 294 rue Domaine, entre celles Roman et Derbigny.

Décédée hier matin, à deux heures, à l'âge de vingt-huit ans, ALICE GARIC, épouse de JOHN B. BAHAN. Les amis et connaissances des familles Bahan, Garic et de son oncle le juge Arthur Saucier, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu ce matin à 10 heures, de sa dernière résidence, rue Columbus No 66, entre Marais et Villeré.

Décédée hier matin, à dix heures et demie, à l'âge de vingt-deux ans, Mlle RITA BERTRAN. Les amis et connaissances de sa mère et de la famille Dubuclet sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi à quatre heures. Le convoi funèbre partira de sa dernière résidence, rue Gasquet, entre Marais et Villeré.

Décédé, ...atin, à 1 heure, EMILE ANTOINE, à l'âge d un an et neuf mois, fils de Nestor Masse et de Herminie Bojadore. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement priés, sans autre invitation, d'assister à l'enterrement qui aura lieu, aujourd'hui, 14 juin, à 1 heure de l'après-midi.

Le convoi partira de la résidence de son père, No 147 rue Ste-Anne.

Société Culinaire Philanthropique de la Nouvelle-Orléans.—Décédé ce matin à 1 heure à l'âge de un an et neuf mois, EMILE ANTOINE, fils du sociétaire Nestor Masse. Tous les membres sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui à 1 heure de l'après-midi. Le convoi partira de la résidence du père 147 rue Ste Anne.

MESSE MORTUAIRE.

Une messe mortuaire sera dite mercredi, 14 courant, à 7 heures A. M., à l'église de Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, coin Annette et Claiborne, pour le repos de l'âme de feue Dame Vve DU GARDIN ST-ALEXANDRE. Les amis et connaissances de la famille, ainsi que les dames appartenant à la société de la Bonne Mort, sont invités à y assister. 13juin—2f

Artillerie d'Orléans.—Nouvelle-Orléans, 13 juin 1876.—Les membres composant la PREMIÈRE COMPAGNIE se réuniront au bureau de Salle de Malochée, No 50 rue Royale, SAMEDI SOIR, 17 JUIN 1876, POUR L'ÉLECTION DES OFFICIERS ET DES SOUS-OFFICIERS.

Le vote sera pris de 7 à 9 heures du soir.
P. MALOCHÉE, Président.
14 juin—4f

Célébration du Centenaire en Louisiane,

LE 4 JUILLET 1876.

Quartier-Général du Comité Exécutif
Au No 53 de la rue St-Charles.

CIRCULAIRE.

Les renseignements suivants sont publiés pour tous ceux que cela concerne.

La Convention qui s'est réunie à la Nouvelle-Orléans, le 11 juin 1876, annonce le but de ce meeting:

Le but de la Convention est d'amener tout le peuple de la Louisiane à célébrer le Centenaire; de faire naître l'amour du pays, d'engager toutes les Sociétés religieuses, civiles et militaires d'aider à la célébration dans chaque ville et chaque village de l'Etat.

La célébration doit être laissée au peuple et les frais doivent être couverts par des contributions volontaires. Chaque Eglise et chaque Société, dans chaque ville ou village de l'Etat, est requise de participer ou d'aider à célébrer l'Anniversaire. Les Sociétés auxquelles leurs réglements défendent de se joindre aux autres publiquement, sont priées d'aider la Convention de la manière qu'elles le pourront.

Le programme suivant a été adopté:

Procession des sociétés civiles et militaires le 4 juillet à 9 heures du matin.

Lecture de la déclaration d'indépendance et discours au St-Patrick Hall à 10 heures.

3° Service divin à 11 heures, dans toutes les Eglises de l'Etat.

4° Un salut de 100 coups de canon à midi, salut nationaux le matin et le soir.

Toutes les sociétés qui désirent prendre part à la célébration sont priées d'envoyer un aide à M. Geo. H. Braughn, grand marshal.

Toutes les organisations, qu'elles prennent ou ne prennent point part à la célébration, sont priées de recevoir des contributions volontaires et les transmettre à Mr Douglas M. Kilpatrick, caissier du Comité Exécutif.

Pour plus de détails, s'adresser, en personne ou par lettre, à Mr J. Benj. Chandler, secrétaire, No 53 de la rue St-Charles.

COMITÉ EXÉCUTIF.

Capt. Wm. TENBRINK, président, Association des Vétérans de la Louisiane.

Vice-présidents—Génl. P. R. DeTrobriand, Armée des E.-U.; Capt. C. A. Babcock, Marine des E.-U.; Col. Wm. Miller Owen, Washington Artillery; Lieut. Wm. Pierce, Continental Guards; E. Lalmont, Association de Bienfaisance des Jeunes Gens; H. S. Bell, Fils de la Tempérance; W. H. Zimmermann, Département de l'incendie.

Secrétaire—J. Benj. Chandler, Association des Vétérans Louisianais de la guerre du Mexique.

Trésorier—D. M. Kilpatrick, Armée de la Virginie du Nord.

Grand Marshal—G. H. Braughn, Association de Bienfaisance des Jeunes Gens.

Le Comité Exécutif sera, tous les jours, au quartier général, No 53 de la rue St-Charles.

14juin—3f J. BENJ. CHANDLER, Secrétaire.

CONSULADO DE ESPAÑA EN NUEVA ORLEANS.

Se recuerda á los Españoles domiciliados en este distrito consular ó transeuntes, que hayan conservado su primitiva nacionalidad, la obligacion en que están de presentarse anualmente en el Consulado para hacer inscribir sus nombres y el de todos los individuos de sus familias en el Registro de Matrícula; afin de que en su virtud puedan disfrutar, sin el menor obstáculo, de los derechos inherentes á su calidad de súbditos españoles; en la inteligencia de que segun las disposiciones vigentes, solo están exceptuados del pago de los certificados de inscripcion los menores de catorce años y que los transeuntes deben presentar sus pasaportes en el Consulado dentro del octavo dia de su llegada.

Nueva Orleans, 10 de Junio 1876.
El Consul de España,
SEVERINO DE LA BARRERA.
10junio—2f

PIQUE-NIQUE —DE— L'UNION SUISSE.

DIMANCHE, 18 juin, à 2 heures de l'après-midi, les membres de cette Société ouvriront à leurs amis et invités les portes du Jardin Magnolia.

Les jeux nationaux suisses, à peu près inconnus dans ce pays, formeront une partie très importante du programme et offriront un grand intérêt aux visiteurs. Les amusements commenceront à 3 1/2 heures précises.

La Société a pris toutes les précautions nécessaires pour assurer à cette fête choisie une réussite complète sous tous les rapports.

Les messieurs ne peuvent se procurer des billets d'entrée à 50 cents qu'auprès des membres de la Société, et les dames ne seront admises que sur présentation de cartes d'invitation.

COMITÉ D'ARRANGEMENTS.
Geo. H. Grandjean, E. Muller, Otto Steffan, D. S. Ramelli, Chas. Lochbrunner, P. Schneller, H. Jollissaint.

COMITÉ D'INVITATION.
E. Dieth, F. Hoehn, Chas. Pozzi, Geo. Fatzer, Otto Steffan, F. Clavel, Jos. P. Schuler.
11juin—4f11,14,17,18

Avis spécial.

L'HOTEL de la Grand'Ile n'ayant pas été ouvert, le bateau à vapeur MARY LEWIS est, pour le moment, retiré du service.
C. A. WHITNEY & Co., Agents.
13 juin—3 f.

Demande de travailleurs, sur le WILLOW CONTRACT.

S'adresser au No 22 de la rue de l'Union.
Jours d'embarquement—les Mercredi, Vendredi et Lundi.
LUCIUS W. MILLER. Contracteur.
30mai—1mMarVD

Aux Planteurs de Riz.

LES VERITABLES
Machines à battre le Riz
—ET LES—
Machines perfectionnées à dépurer le Riz de
PITT.
—EGALEMENT—
Les Machines à vapeur portatives,
Faites par le
Woodsum Machine Co.,
de Dayton, Ohio.
En magasin et à vendre par
STAUFFER, MACREADY & CO.,
Marchand de quincaillerie.
Au No. 71 de la rue du Canal, Nlle-Orléans
11 juin—3 mois.

Pas de monopole pour les Pianos Pleyel.

LE public est informé respectueusement qu'il trouvera à mon magasin en tout temps, un stock nouveau complet de PIANOS PLEYEL et d'autres d'occasion. Les neufs sont vendus avec le certificat de Pleyel, Wolf & Cie, et ceux d'occasion avec ma garantie comme étant véritables.

Avant longtemps, j'importerai encore un grand nombre de PIANOS PLEYEL DIRECTEMENT DE LA FABRIQUE; par l'intermédiaire de ma maison de commission, lesquels pianos je vendrai au dessous des prix ordinaires.

Quoique sur dix de mes clients, qui viennent m'acheter des pianos Pleyel, neuf choisissent généralement de préférence un de ces incomparables CHICKERING ou Hardman à beau son, par Ziegler, je continuerai de vendre les Pleyels à ceux qui les préfèrent et ferai une puissante concurrence.

PHILIP WERLEIN,
Marchand de Pianos,
Nos 80, 82 et 84 rue Baronne.
11 juin—4f

CHAS. E. KELLS ET M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES.
No 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Pose de Palais artificiels.
3 juin—

Pour Bordeaux.

La barque française "HUMBOLDT," capt. Dussarget, partira positivement le MERCREDI, 21 juin 1876.

Les passagers sont priés de se faire inscrire sans retard. Ils partiront le mardi précédent, sous la conduite du capitaine, par le chemin de fer de Mobile.
BERCIER & DE SMET,
43 Vieille-Levée.
11juin—2f

Passage pour le Havre.

SUR le beau navire ONCLE FELIX, de première classe et fin voilier, capitaine Lepène. Excellents emménagements de première et de seconde classe. Départ vers le 15 juin. S'adresser à
H. M. HOFFMAN,
No 76 de la rue Baronne,
et à A. K. MILLER & CO.
35 Carondelet, ou au Capitaine,
à bord, au pied de la rue 7ème, Quatrième District. 22 mai—

E. A. PEYROUX
NOTAIRE PUBLIC.
82 Passage de la Bourse,
Entre les rues Conti et Bienville.
NOUVELLE-ORLEANS.
Les plus grands soins apportés aux examens de titres et aux procurations françaises.
23mai—1m

Leçons d'escrime.

LE professeur GILBERT ROSIÈRE annonce à ses anciens élèves et au public qu'il a repris l'enseignement de l'escrime et qu'il est prêt à donner des leçons, au coin des rues Conti et Chartres, entrée par la rue Conti No 21.
26mai—1m

Avis spécial.

Aux personnes qui doivent des taxes de desséchement.

LE soussigné paie les assessements de desséchement à un ESCOMPTE libéral. Adressez-vous à lui sans retard afin d'éviter les frais.
JAMES B. GUTHRIE,
agent pour le paiement des taxes de desséchement, au No 122 de la rue Gravier.
12 mars—4m

A Louer.

Devant quitter notre local actuel pour aller occuper une autre bâtisse, nous offrons de le louer à dater du 1er août.
DARCY & WHEELER,
Au No 12 de la rue des Magasins.
4 juin—

Egarée,

LUNDI, 5 du courant, une VACHE, brune et blanche, oreille gauche fendue, cicatrice sur la hanche gauche. La personne qui la ramènera chez Mr GRAFF, angle de la Promenade Carondelet et de la rue Dorgenois, recevra une récompense libérale. 7juin—

Cuisinier.

UN FRANÇAIS, bon cuisinier, est disposé à travailler en cette qualité, en ville ou à la campagne, pour une légère rétribution. Il fournira de bonnes recommandations. S'adresser à M. Jollissaint, horloger, rue Bourbon, entre St-Pierre et Orléans. 7juin—6

Nous venons de recevoir de Bordeaux par le navire français "Le Phare."

COGNACS de Jules Bellot & Co., de la célèbre marque "l'Indépendance" actuellement exposée à Philadelphie.

Nous sommes les SEULS AGENTS pour la vente des COGNACS de cette maison en Louisiane, au Texas et au Mexique.

NOUS invitons les acheteurs à venir s'assurer de la supériorité de cette marque avant d'en acheter une autre quelconque. Nous l'offrons au commerce aux plus bas prix du marché.

—ATTENDU—
Vermouth Noilly, Prat & Co., Burgundy Port, Sardines, Vins Rouges, Vins Blancs et différentes marques de Cognacs, Liqueurs Assorties, Vins Sherry assortis, Vinaigre de J. Cassat, Jné, Vins Muscat et Malaga, Cerises à l'eau-de-vie, &c., &c., &c.,
—EN MAGASIN—
Un très grand stock, bien assorti de toute espèce de produits, vins et liqueurs de France.
—AINSI QUE—
Un grand assortiment de marchandises sèches, "notions," &c., &c., de fabriques françaises, allemandes et anglaises, en Douane et hors de la Douane—à vendre aux plus bas prix du marché.

MARKS, BROS & CO.,
Négociants-Commissionnaires et Importateurs,
au No 41 de la rue des Magasins—au premier. 21 mai—1m

Campagne à louer.

UNE JOLIE MAISON de campagne située sur la plage de Mandeville, à un filet du débarcadère, est offerte à bail pour la saison ou l'année, à termes modérés. La maison, pouvant loger une grande famille, est bâtie sur piliers; possède une mansarde, un jardin, des arbres fruitiers et une cabane à bain toute neuve et la plage est admirablement ombragée par de beaux chênes verts. Pour plus amples détails s'adresser immédiatement au No 217 rue Julia. 3juin—1m

CLOTURE DES 100,000 PALETOTS,
197 et 199 Vieille-Levée,
EN FACE DU MARCHÉ FRANÇAIS.

J'informe le public qu'ayant reçu notice par l'agent des maisons Pontalba que j'occupe, de quitter ces magasins pour le 1er octobre 1876, mon bail expirant à ce terme, je me vois forcé de liquider toutes mes marchandises qui consistent en un grand stock d'HABILLEMENTS TOUT FAIT POUR HOMMES ET JEUNES GENS.

Le plus grand, le plus complet, qu'il y ait en ville à 25 et 30 pour cent de perte sur le prix contant, à partir du 3 juin.

Toutes ces marchandises ont été remarquées en chiffres connus.

Le bon marché incontestable n'exclura en rien l'élégance et la solidité de ces confections qui, la plupart, ont été fabriquées par notre maison.

Notre stock consiste en:
HABITS drap noir doublés de soie.
REDINGOTES drap noir doublées de soie.
REDINGOTES drap noir doublées d'Italian cloth.
JAQUETTES drap noir.
PALETOTS sacs, drap noir, coupe élégante.
PANTALONS, drap noir, un fort lot.
PANTALONS, cuir-laine, extra noir, solide.
HABILLEMENTS complets, mérinos français.
HABILLEMENTS complets, fantaisie, toute nuance.
HABILLEMENTS complets, drap cheviotte anglaise.
HABILLEMENTS complets, Diagonal, 10 p cto de réduction sur cet article.
HABILLEMENTS complets, drap pointillé composé de jaquettes droites, gilets droits et pantalons.
HABILLEMENTS en toile.
GILETS, drap noir fin.
GILETS, piqués blancs, à tout prix.
GILETS, mérinos français.
HABILLEMENTS flanelle bleue, de tout genre.
PARDESSUS d'été de toute nuance et de tout prix.
Un fort lot de DUSTERS en toile et en Alpaca.
500 CAOUTCHOUC blanc et noir.
SACS Alpaca noir et à raie.
REDINGOTES alpaca noir.
GILETS alpaca.

Une visite dans le rayon des alpacas permettra à l'acheteur d'apprécier les fortes réductions qui y ont été introduites. Grand assortiment pour jeunes garçons de 4 à 9 ans.

Lingeries pour messieurs des mieux assorties, chemises de toile, chemises de coton avec devant de toile; linge de corps, chaussettes, cols, manches, cravates, parapluies, malles, valises, chemises flanelles blanches et rouges, caleçons, etc.

Un immense assortiment de chapeaux de paille et de feutre de toute qualité aux prix des acheteurs.

Tout le stock d'hiver sera cédé à de grands sacrifices, afin d'éviter de vendre aux encans 10,000 yardes de marchandises consistant en drap d'été et d'hiver, toile doublure, coton, etc.

150 douz Chapeaux Campêche à $6.00.

Nous sollicitons une visite des marchands de la ville et de la campagne, les magasins devant être vidés pour le 1er octobre.

MICHEL LION.
3juin—1m—M. D.

Hôtels, Restaurants, &c.

Au Lac—A Milneburg.
Jeudi, 15 Juin 1876.
L'ENFANT DES NUAGES,
MLLE IDA VINCENT, d'Italie.

La plus hardie de tous ceux qui marchent sur les fils de fer. Elle fera ses tours de force, pour la dernière fois à la Nouvelle-Orléans, le 15 du courant, de 3 à 5 heures P. M. Elle marchera, à une hauteur de 250 pieds, de l'hôtel Washington au restaurant de Miguel, distance de 300 pieds.
11juin—11,14

PARIS.
Grand Hotel Brésilien,
3, Rue Richer 3,
Au centre du commerce et des Boulevards

CETTE maison complètement transformée se recommande à messieurs les voyageurs pour son confort, sa bonne table et ses prix modérés.

Son nouveau propriétaire, PAUL COHEN, n'a rien négligé pour en faire un hotel de premier ordre.

Appartements et chambres confortables, 2 fr. 7. Dîner, Table d'hote, café vin compris, 4 fr. Pension, chambre, déjeuner, dîner, café, vin compris de 8 à 11 fr.
On parle plusieurs langues.
16 avril—3 mois—DimMerVen.

L'HOTEL WASHINGTON,
—AU—
LAC PONTCHARTRAIN,
Est ouvert pour la saison
Un salon de crème à la glace y est attaché.

Les amateurs trouveront à l'établissement les meilleurs vins et les meilleures liqueurs. La partie supérieure de l'hôtel est réservée aux piques-niques, concerts, bals de société, etc.
S'adresser à
JOHN TRISCONI, Propriétaire.
angle des rues Canal et Decatur.
13juin—3f

RESTAURANT MIGUEL
—ET—
SALON DE RAFRAICHISSEMENTS.
AU LAC PONTCHARTRAIN.

Excellente chère, vins et liqueurs de choix; prix modérés. Déjeuners, dîners et soupers. Repas sur commandes. 11juin—1m

HOTEL DE L'EUROPE.
A BILOXI.

Mr. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il a disposé sa maison de manière à donner la plus entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage. On trouvera en tout temps chez lui une excellente table et tout le confort désirable. Ses prix sont très modérés.
10juin—2 mois.

Grande Ile
PENSION PRIVEE.
$50 par mois; $15 par semaine; $3 par jour; enfants et domestiques moitié prix.
G. WILLOZ, Propriétaire.
S'adresser jusqu'au 1er de juin, 125 rue Marigny, et après cette date à la Grande Ile directement. 19mai—1mMAJD

SHADY GROVE HOTEL,
Biloxi, Mississippi.

M. Urbain Rambaud a l'honneur de prévenir le public et ses amis en général que son hôtel est ouvert pour la saison d'été. On trouvera chez lui tout le confort désirable. Les personnes qui arrivent le dimanche par le train d'excursion trouveront une table d'hôte servie à leur arrivée à 75 sous par personne. 21mai—2m

Restaurant Trisconi,
—ET—
SALON DE RAFRAICHISSEMENTS
Au bout du wharf de Milneburg,
Ouverture le DIMANCHE, 14 mai 1876.

Excellente chère, poissons frais, vins et liqueurs de choix. Prix très raisonnables. Le meilleur endroit pour avoir la brise du lac. Liqueurs et sodas aux prix de la ville.

Les commandes pour repas peuvent être faites à l'avance chez JOHN TRISCONI, au coin des rues Canal et Decatur. 14mai—1m

AUGUSTE'S
Commercial Restaurant,
107...........Rue de la Douane...........107

ON y trouvera tout ce que la saison fournit de plus délicat et toute espèce de vins de choix; tout ce qu'il faut pour les soirées, les mariages, etc. Il y a des salons particuliers au premier; des chambres élégamment meublées à louer à la semaine ou au mois, à des prix réduits.

Le restaurant est ouvert jusqu'à minuit.

LA société EVERS & HERY est dissoute aujourd'hui, d'un commun accord. J. L. NEVERS, ayant acheté l'intérêt de L. HERY, continue le même commerce pour son propre compte, devient seul propriétaire de tout l'actif et assume tout le passif de la maison.
NEVERS & HERY.

En me retirant de la maison, je prie mes amis de continuer leur patronage à Mr J. L. NEVERS, mon successeur.

Je profite de cette occasion pour annoncer à mes amis et au public que j'ai des moulins à scie de l'autre bord du lac et trois goélettes qui, régulièrement, transportent des bois du chantier, No 215 de la rue Julia. Je peux, plus aisément que tout autre établissement, vendre du bois de charpente et le faire scier sans retard.
J. L. NEVERS.
Chantier au No 215 de la rue Julia, Nouveau Bassin, Nouvelle-Orléans. 28 mai—1m—JD.

H. J. RIVET,
PHARMACIEN-DROGUISTE
Importateur de Médicaments Patentés Francais.
Agent du "TEXAS COTTON WORM DESTROYER." Propriétaire des célèbres Bitters Peychaud.
58 rue de Chartres et 36 rue Bienville, Nouvelle-Orléans, Le.
17 mai—1an

P. E. SARRAZIN,
279 rue Vieille-Levée, entre Ursulines et Hôpital,

A L'HONNEUR d'informer le public et les fumeurs en général qu'il a, après plusieurs années d'expérience, trouvé un moyen de fabriquer le tabac par un nouveau procédé.

Manufacture de Tabac à fumer, priser et chiquer à la vapeur.
Seule manufacture des célèbres tabacs à fumer CENTENNIAL & RELIABLE.
(PERIQUE A FUMER VERITABLE.)
Grand assortiment de pipes Bruyères, allumettes et articles de fumeurs,
Le tout à des prix réduits. Venez voir vous-même avant d'acheter ailleurs.
30avril—1anDMarJ

MONTRES WALTHAM AMERICAINES.
AGENCE
A. M. HILL,
Au No 86 de la rue St-Charles, coin Commercial Place,
NOUVELLE-ORLEANS.

LISTE DES PRIX.

Les montres suivantes sont toutes à levier, montées sur pierres fines et de la même grosseur que celles de $15; elles sont garanties pour deux ans:

Montres en argent massif, la même que celle que représente le cliché	$15
En argent massif, à remontoir	25
A remontoir, boîtier en argent, 3 onces	30
La même, mais à simple boîtier, verre plat	30
Montre en or massif, 14 carats, boîtier de 2 onces	65
Montres en or massif, 18 carats, boîtier de 2 onces	75
Montre en or massif, 14 carats, à remontoir, boîtier de 2 onces et demie	80
Montre en or massif, 18 carats, à remontoir, boîtier de 2 onces et demie	100

Les montres suivantes sont de deux numéros plus petites que celle de $15 et de meilleure qualité:

En argent, double ou simple boîtier	$23
A boîtier en or massif de 14 carats	60
A boîtier en or massif de 18 carats	70
Montre de dames, boîtier en or massif	45
Montre à remontoir, (boîtier or massif)	65
Montre de dames, à remontoir, ciselée avec art et émaillée de	75 à 125

Une grande variété de chaînes en or, pour messieurs, à des prix variant de ... $15 à $75

Un grand assortiment de chaînes en or, pour dames à des prix variant de ... $15 $100

Chaînes en argent pour la montre de $15 de $2 à $6.

J'expédie une montre quelconque, par la poste, en un paquet enregistré et à mes risques, si je reçois le prix et 50 cents pour frais de transport ou je les expédie par l'Express, C. O. D. (comptant sur livraison) avec le privilége d'ouvrir le paquet et d'examiner la montre avant de payer. S'adresser ainsi qu'il est indiqué ci-dessus.

J'envoie, par la poste, pour cinquante cents et le timbre, une clé qui monte toutes les montres. Réparation de MONTRES, par d'habiles ouvriers, aux plus bas prix. 17 avril—6 m

WM. H. SHEPARD.
AGENT GÉNÉRAL AU SUD
POUR LA VENTE DE LA
Poudre-levain SUCRE AU LIMON, EXTRAITS PARFUMANTS, Parfumerie &c., DU DR. PRICE.

POUDRE-LEVAIN DE Steele & Price, POIDS PLEIN.
AU No 58 DE LA RUE DE LA DOUANE.
A vendre par les grocers en gros et les pharmaciens en général.
3fév—4m

J. MANDIN & CIE.,
NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES,
57 rue Decatur - - - - - - - Nouvelle-Orléans,
— SEULS AGENTS DU —
GRAND VIN DE CHAMPAGNE
EUGÈNE CLICQUOT
Un vin depuis longtemps le favori des connaisseurs et des viveurs, garanti véritable, d'un mousseux et d'une saveur sans égaux.
—ET DES VINS DE—
Chateau Bellevue de P. Salle Fils.
Chateau de France de P. Bruyère.
Graves d'Ambarès. Ducos Frères. &c., &c.
1 janv—1an

FINE COGNAC. WINES, OLIVE OIL
SEIGNOURET FRÈRES TRADE F.S MARK BORDEAUX
COGNAC — HUILE
FINE CHAMPAGNE, D'OLIVE VIERGE.
Château Dillon, Chât. Talbot, Chât. Terrefort, Margaux, Lafite, Léoville, Larose, St-Julien, Floirac, Blanquefort, Chât. Yquem, Latour Blanche, Haut Sauternes, Bommes, Barsac, Graves, etc., etc.
BERCIER & DE SMET, Sole Agents, 43 Decatur St.
Also at Agents' prices, at the Importers.—A. Lanata.—Schmidt & Ziegler.
—Smith Bros & Co.—E. J. Hart & Co.—Clark & Meader,
—Ernest C. Villeré.—Thos. H. Handy & Co.
24 oct—1 an

A. W. MOFFETT,
Marchand de bois servant à la construction de navires, bateaux à vapeur, charrettes et maisons.
ON TROUVERA CONSTAMMENT CHEZ LUI:
BOIS DE CHÊNE, FRENE, HICKORY, PEUPLIER, NOYER, CEDRE, PIN JAUNE ET PIN BLANC, CYPRES, PLANCHES A PLANCHERS ET A PLAFONDS, PLANCHES A ETAGÈRES, LATTES, BARDEAUX EN CYPRE; PORTES, CHASSIS, JALOUSIES. LA MAISON SE CHARGE DE SCIER, SUR COMMANDE: JANTES, FLECHES DE CHARRETTES, ETC., ETC.
Chantier et Moulin, sur la Levée, au pied de la rue Crossman, à un îlot au-dessous de la rue du Canal.
déc—1anD.M.J.

LHOTE & CO.,
CHANTIER de BOIS du VIEUX BASSIN et FABRIQUE de CHASSIS, JALOUSIES et PORTES.
PLANCHES à plancher, à plafonner, à étagère, à abriter, en noyer, en acajou et en peuplier, constamment à vendre.
L'établissement tourne, rabotte et scie en tous genres, sur commande.
Les ordres y sont promptement exécutés.
Bureau, à l'angle des rues TOULOUSE et FRANKLIN, Nouvelle-Orléans.
Boîte 936 du Bureau de Poste. 11 nov—1an

H. CLOSTERMANN & BAYLE
IMPORTATEURS DE MARCHANDISES
FRANÇAISES, ANGLAISES ET ALLEMANDES
40, RUE DE CHARTRES, Entre BIENVILLE & DOUANE.
LA maison la plus ancienne dans cette branche d'affaires. Son crédit et sa réputation ... aux Etats-Unis la mettent à même de défier toute concurrence loyale. Un des associés établi en Europe, s'occupe exclusivement des achats de la maison.

Avis Important.
A. BONNET
65..........RUE ROYALE..........65
FAIT savoir à ses clients et au public, que pour cause de changement d'affaires il vendra tout son stock de BIJOUTERIE au-dessous du prix coûtant.
Les montures de diamants et les réparations de bijoux et de montres seront faites à prix réduit.
Il entend remercier ses clients en leur offrant à chacun un bargain.
13 mars—au 31 juin

A. C. THORN,
BAIE ST-LOUIS, MISS.,
RÉPARE LES VOITURES ET LES REMET A NEUF.
LES travaux de ce genre qui lui sont confiés sont invariablement exécutés avec le plus grand soin.
Atelier: Goodchildren street.
Près de la station du chemin de fer

Tirage de Loterie de l'Etat de Louisiane.

POUR LE 13 JUIN — CLASSE No 140

1er.	2me.	3me.	4me.	5me.	6me.	7me.	8me.	9me.	10me.	11me.	12me.	13me.	14me.	15me.
42	52	48	2	34	40	67	76	4	65	43	58	15	—	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage, nous apposons notre signature Ce 13 Juin 1876
H. PERALTA,
ADAM GIFFEN,
Commissaires.
Méfiez-vous des autres Loteries

LUMBER
BOIS
de construction et de charpente.
Prix de manufacture.
Nivera & Hery,
MAISON FRANÇAISE,
No 215 Julia street,
Nouveau Bassin
18juil—1an